

Procès-Verbal de carence du CPPT du 27/06/2017

Envoyé à

Présidente : Mlle Linthoudt.

Représentants de l'employeur : Mme Louveau, Mr Dillie.

Représentants du personnel : Mme Feikens, Mr Lehman.

Secrétaire : Mr Maindiaux, CP.

Invité : Mr Hodiamont.

Compte tenu de l'absence de points indispensables à mettre à l'ordre du jour et de l'agenda chargé de fin d'année, la réunion du CPPT du 27/06/2017 est annulée.